

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Communication en langue néerlandaise 3.1</b>
<b>Section(s)</b>	- <b>(3 ECTS)</b> Bachelier en Management du tourisme et des loisirs Cycle 1 Bloc 3

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Christine GRIFNEE	37.5	Quad 1

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Communication professionnelle en néerlandais</b>	37.5h	<b>Christine GRIFNEE Florence NEIRYNCK</b>

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Communication professionnelle en néerlandais</b> : 10h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 7.5h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Communication professionnelle en néerlandais</b> : Français, Néerlandais

<b>Connaissances et compétences préalables</b>

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles</li> </ul> </li> <li>• Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Présenter ou promouvoir l'information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l'écrit qu'à l'oral, de manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats</li> <li>◦ Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions</li> </ul> </li> <li>• Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Choisir et utiliser les technologies de l'information et de la communication</li> </ul> </li> <li>• Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Identifier les attentes, les besoins, apprécier les réactions des clients, des fournisseurs et proposer des solutions</li> <li>◦ Veiller à la qualité et à l'amélioration constante des ressources matérielles et humaines, anticiper et gérer les situations de crise, les plaintes, les litige</li> <li>◦ Évaluer les implications des activités en termes d'éthique et de développement durable, proposer des améliorations</li> </ul> </li> <li>• S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Gérer les plannings et assurer le suivi des différents projets, dossiers et actions.</li> </ul> </li> </ul>

<b>Objectifs de développement durable</b>



#### Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



#### Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- 8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en oeuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.

### Acquis d'apprentissage spécifiques

- Comprendre globalement des documents écrits et auditifs liés à la vie de tous les jours et la vie professionnelle
- Communiquer à l'écrit et à l'oral de manière simple sur des sujets liés à la vie de tous les jours et à la vie professionnelle
- Interagir adéquatement dans beaucoup de situations

### Contenu de l'AA Communication professionnelle en néerlandais

Développement des différentes compétences : écouter, comprendre, écrire, parler/interagir.

- Utilisation de documents écrits ou sonores authentiques venant de l'actualité.
- Thèmes abordés : thèmes de la vie de tous les jours ou liés au monde du tourisme, notamment l'aéroport, le secteur hôtelier, la recherche d'un job étudiant et d'un emploi.
- Rédaction d'une lettre de motivation et un CV en néerlandais et simulation d'un entretien d'embauche.
- Par le biais de ces thèmes, renforcement du bagage lexical et des structures grammaticales.

### Méthodes d'enseignement

**Communication professionnelle en néerlandais** : cours magistral, approche interactive, approche avec TIC, utilisation de logiciels

### Supports

**Communication professionnelle en néerlandais** : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

### Ressources bibliographiques de l'AA Communication professionnelle en néerlandais

Dictionnaire Le Robert & Van Dale

Zo geschreven 3, Pelckmans

Grammaire illustrée du néerlandais, Didier Hatier

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note globale à l'UE
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Néerlandais
<b>Méthode d'évaluation</b>	Pour la <b>session de janvier</b> , l'évaluation consiste en 2 parties : 1) évaluation continue durant le quadrimestre (non remédiable) : 15 % de la note 2) un examen (en session ou hors session) comprenant 3 parties :

- A : compréhension à l'audition : 15 % de la note
- B : examen écrit : 40 % de la note
- C : examen oral : 30 % de la note

Pour la **seconde session** (août/septembre) :

1) La note de l'évaluation continue est reportée : 15 % de la note

2) L'examen consiste en 3 parties :

- A : compréhension à l'audition : 15 % de la note
- B : examen écrit : 40 % de la note
- C : examen oral : 30 % de la note

**Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE**

Communication professionnelle en néerlandais : **non**

Année académique : **2024 - 2025**